

Recherches sociographiques



Marie MCANDREW, Micheline MILOT, Jean-Sébastien IMBEAULT et Paul EID (dirs), *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique*, Éditions Fides, Montréal, 2008, 295 p.

Leah Bassel

Volume 50, Number 3, septembre–décembre 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039077ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/039077ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bassel, L. (2009). Review of [Marie MCANDREW, Micheline MILOT, Jean-Sébastien IMBEAULT et Paul EID (dirs), *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique*, Éditions Fides, Montréal, 2008, 295 p.] *Recherches sociographiques*, 50(3), 642–644. <https://doi.org/10.7202/039077ar>

tels que « Et vlan dans les dents ! », « Quel humour, ces intellos ! » ou « On est loin des Beatles et des Stones... Mais ce jeune rocker conservateur [...] Un triomphe ! Il sera assurément invité à *Tout le monde en parle...* ». Bouchard, vif et doté du sens de la répartie et des jeux de mots, aurait éveillé les rires aux audiences publiques, fût-ce au prix de quelques commentaires d'ordre « machiste » dont certaines n'ont pas du tout ri. Taylor, plus réservé, aurait réagi aux témoignages tantôt par des commentaires peu badins, peu imaginatifs, voire répétitifs, tantôt par des propos peu clairs ou bien qui « faisaient étalage de sa culture et de son érudition ». S'il est arrivé aux commissaires d'avoir un comportement pareil, c'était en se montrant peu disposés à entendre les propos des « féministes » pour qui le hidjab est un symbole religieux de la répression de la femme, mais trop prêts à accueillir des propos injurieux, et ce, tout en prétendant que le Québec n'est ni « raciste » ni « xénophobe ». De plus, ils n'auraient pas toujours réagi de la même manière à un même genre de propos. Quant aux Québécois et Québécoises représentés par les neuf cent un mémoires, les auteurs ont forcément privilégié les plus excentriques, burlesques ou farfelus. Toutefois, ils ont aussi cité ceux qui se sont contentés d'exprimer leurs convictions d'une façon souvent ardente, mais toujours sincère.

Au bout du compte, Heinrich et Dufour reconnaissent que la commission, même en forme de cirque, a fait connaître moins un village de « fous », qu'un « véritable banquet linguistique, identitaire et surtout religieux ». Au total, le livre ne constitue vraiment pas un ouvrage scientifique, mais il contient des observations et anecdotes aptes à illustrer ou alimenter plus d'une hypothèse au sujet de la société québécoise actuelle.

Pamela V. SING

*Campus Saint-Jean,
Université de l'Alberta.
pamela.sing@ualberta.ca*

Marie MCANDREW, Micheline MILOT, Jean-Sébastien IMBEAULT et Paul EID (dirs),
L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique, Éditions Fides,
Montréal, 2008, 295 p.

Cet ouvrage présente 18 interventions des journées d'étude organisées par la Chaire de recherche du Canada sur l'Éducation et les rapports ethniques et le pôle « Religion et ethnicité » du Centre d'études ethniques des universités montréalaises sur la question des « accommodements raisonnables » et, plus généralement, la place de la diversité religieuse dans les normes et pratiques de l'école et de la société québécoises. L'ouvrage a pour mission de nourrir une réflexion nuancée et complexe chez les personnes intéressées à la prise en compte de la diversité religieuse à l'école publique. Il cible trois questions: *pourquoi*, *jusqu'où* et *comment* accommoder ? Les réponses sont

riches et multiples, avec des contributions universitaires au carrefour des disciplines scientifiques telles que le droit, la sociologie, les sciences de l'éducation, la philosophie. Mais la force de l'ouvrage réside dans le mélange d'acteurs qui font entendre leurs points de vue. Au lieu de restreindre la discussion au champ universitaire ou au domaine des experts de politique publique, le livre réussit à créer un espace de discussion qui fait entendre des voix croisées. Les experts scientifiques analysent le contexte juridique, sociologique et institutionnel en pleine mutation et aussi la situation québécoise au-delà de l'école, notant les écueils à éviter. Les acteurs du terrain (directeur d'école, animateur de vie spirituelle, président d'un organisme représentant une communauté religieuse, conseiller en relations interculturelles) interviennent tout comme ceux qui affrontent des défis semblables en France, Grande-Bretagne, à Toronto. Les membres d'organismes représentant deux groupements religieux du Québec, les protestants et les juifs, s'expriment également.

Ce mélange de perspectives permet de cerner l'écart entre théorie et pratique et de le creuser ; il montre qu'une compréhension solide de l'approche juridique est essentielle (cf. les contributions de José Woehrling et Solange Lefebvre) mais insuffisante si isolée (cf. les chapitres d'Emilio Panetta, Marie McAndrew). Le lecteur comprend qu'on ne peut pas faire abstraction de l'école et la réduire à une étude de cas où les questions d'accommodement sont soulevées. Plusieurs contributions analysent ce lieu de contestation mais aussi de dialogue et de compromis avec sa logique institutionnelle, sa hiérarchie et ses objectifs. Divers acteurs prennent la parole et expliquent les défis de leur travail et les différents partenaires impliqués : enseignants, gestionnaires, animateurs, agents de formation, directeurs d'école. Ainsi les étapes sont tracées entre le « haut », par exemple le jugement de la Cour suprême dans le cas *Multani* accordant le droit à un étudiant sikh de porter son kirpan à l'école sous conditions, et le « bas », les conditions concrètes dans lesquelles les « cas » émergent et les tentatives (réussies ou pas) de résolution au niveau local avant de passer par la voie juridique. Ici l'ouvrage bénéficierait d'une place accordée aux voix des étudiants eux-mêmes, les acteurs le plus directement concernés par les normes et pratiques énoncées dans ce volume et trop souvent absents de telles discussions de règle générale.

Les contributions sont plutôt optimistes et consensuelles, peu critiques face aux institutions publiques. Il y a carence de discussion et débat sur la discrimination dite « structurelle » qui est imbriquée dans les institutions et qui peut agir même malgré la bonne foi des acteurs individuels, ce qu'on appelle « *institutional racism* » dans le cas anglais. Une contestation plus radicale des institutions est essentielle pour interroger l'exercice subtil et même inconscient du pouvoir au sein des institutions comme l'école, la police et les cours de justice. Selon certains, ces dernières ne peuvent pas jouer un rôle d'arbitrage ou de détection neutre parce qu'elles sont constituées par et impliquées dans les relations sociales inégales axées sur de multiples dimensions (race, religion, classe, genre, etc.).

L'ouvrage réussit à soulever des questions avec une portée bien au-delà du cas québécois. Les contributions serviront certainement de point de départ pour un examen

plus poussé de la gouvernance locale, nationale et globale de la diversité religieuse; elles alimenteront des discussions sur les droits de l'homme (ex. liberté de religion et le droit à l'égalité sans discrimination) et leur traitement dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, la Charte canadienne des droits et libertés, les déclarations et conventions de l'ONU. La question « comment gouverner » va de pair avec celle des conditions de participation démocratique, à savoir comment créer un véritable dialogue et construire des sphères publiques inclusives qui permettent à tous de forger les conditions du « vivre ensemble ». Ce livre appelle à une discussion continue.

Leah BASSEL

*Department of Sociology,
City University, London.
leah.bassel.1@city.ac.uk*

Solange LEFEBVRE (dir.), *Raisons d'être. Le sens à l'épreuve de la science et de la religion*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, 179 p.

L'ouvrage collectif *Raisons d'être. le sens à l'épreuve de la science et de la religion* permet d'engager un dialogue entre les disciplines en rassemblant les réflexions de spécialistes ayant une formation en physique, en théologie, en philosophie, en éthique ou œuvrant en sciences de la vie. Tout en évitant le concordisme ou l'uniformisation, cette quête de cohérence au travers de la diversité des approches présentées et ce dialogue entre science et religion soulèvent des questions aussi fondamentales que le sens (ou non-sens) de la vie et de l'être humain ainsi que les questions de la vérité, de l'expérience religieuse en modernité et du statut des sciences humaines en science. Le groupe de recherche dont émanent ces études s'est donné la possibilité – et a pris le risque – de penser la complexe réalité humaine et la diversité des savoirs, ce qui est signe d'universalité et non de cloisonnement des disciplines. Cette démarche humanisante et constitutive de notre humanité est aussi, selon le théologien Gérard Siegwalt, celle de la pensée religieuse qui relie et qui cherche à intégrer les savoirs à la totalité du réel et à la totalité de l'être humain, ce qui s'accompagne d'une continuelle tension entre rationalité scientifique et réceptivité spirituelle.

En première partie, les physiciens Louis Lessard et Normand Mousseau indiquent que les révolutions scientifiques situent l'être humain dans l'Univers en d'autres termes que ce qui prévalait auparavant et ils avancent que l'existence humaine est désormais pensée en termes, de probabilités, de processus d'évolution plus ou moins chaotiques, de propriétés émergentes et de complexité. Lessard propose par conséquent une réflexion sur la méthode scientifique, ses a priori, sa validité et son ordre épistémologique constitutif. La question du sens et la quête de sens interpellent et motivent la démarche scientifique tout en faisant appel à d'autres démarches. Se posent alors les mêmes exigences de cohérence, de rationalité et de sens critique caractéristiques de la démarche